

	BUM Asthme	BUM BPCO	BUM Trajet de démarrage diabète	BUM Revue de la médication
<b>Objectif</b>	Assurer un traitement optimal et en améliorer la performance chez les patients asthmatiques.	Améliorer l'utilisation des inhalateurs, l'adhésion thérapeutique, les connaissances du patient, et réduire ainsi le nombre d'hospitalisations.	Encadrer les personnes diabétiques de type 2 dans un stade précoce de la maladie, notamment en ce qui concerne l'observance thérapeutique.	Optimiser l'usage des médicaments.
<b>Public cible et conditions</b>	<p>Initié soit par le pharmacien, le médecin ou à la demande du patient.</p> <p><b>Patient asthmatique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- première prescription au cours des 12 derniers mois pour un corticoïde à inhaler OU</li> <li>- asthme non contrôlé.</li> </ul>	<p>Initié soit par le pharmacien, le médecin ou à la demande du patient.</p> <p><b>Patient ambulatoire atteint de BPCO :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ET âgé de 50 ans ou plus ;</li> <li>- ET en traitement remboursé avec des LAMA et/ou LABA (au moins 1 délivrance au cours des 12 derniers mois).</li> </ul>	<p>Initié par le médecin généraliste.</p> <p><b>Patient atteint de diabète de type 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi dans le cadre d'un Trajet de démarrage Diabète de type 2 ;</li> <li>- et avec un Dossier Médical Global et pas inclus ni dans un TSD ni dans une CD ;</li> </ul> <p><i>Critères supplémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- séance d'éducation prescrite par le médecin généraliste ;</li> <li>- le pharmacien suit une formation;</li> <li>- l'éducation au diabète est basée sur un protocole, avec un feed-back au médecin.</li> </ul>	<p>Initié par le pharmacien de référence, le médecin ou à la demande du patient.</p> <p><b>Patient ambulatoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prenant au moins 5 médicaments chroniques remboursés ;</li> <li>- le pharmacien est le «pharmacien de référence » :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ il possède un espace de confidentialité;</li> <li>○ il enregistre les données collectées dans le formulaire (E-form);</li> <li>○ il envoie le rapport (E-form) au médecin.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Médicaments concernés</b>	<p>Corticoïdes à inhaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En monopréparation ou en préparation combinée;</li> <li>- Sous forme d'aérosols doseurs ou d'inhalateurs à poudre sèche.</li> </ul>	<p>Inhalateurs à poudre ou aérosols doseurs contenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une spécialité monocomposée à longue durée d'action;</li> <li>- OU une association à longue durée d'action.</li> </ul>	<p>/</p>	<p>/</p>
<b>Contenu</b>	<p><b>Entretien d'information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter/corriger les connaissances du patient ;</li> <li>- évaluer le contrôle de l'asthme ;</li> <li>- expliquer/vérifier la technique d'inhalation ;</li> <li>- stimuler l'observance thérapeutique ;</li> <li>- informer/vérifier les éventuels effets indésirables et/ou la corticophobie.</li> </ul> <p><b>Entretien de suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôler et vérifier la technique d'inhalation ;</li> <li>- évaluer l'observance thérapeutique ;</li> <li>- contrôle de l'asthme ;</li> <li>- questionner sur le ressenti du patient ;</li> <li>- vérifier les points d'attention mis en évidence lors du premier entretien.</li> </ul>	<p><b>Entretien d'information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Préparation</i> : rassembler les données du DPP (évaluer la sévérité, l'adhésion thérapeutique et le statut vaccinal).</li> <li>- <i>Pendant l'entretien</i> : vérifier la technique d'inhalation, questionner le patient sur ses symptômes, son mode de vie, ses connaissances, son expérience, ses craintes et attentes.</li> <li>- <i>Après l'entretien</i> : documenter les points d'attention et les interventions proposées. Le médecin reçoit le feedback et décode des problèmes à traiter.</li> </ul> <p><b>Entretien de suivi</b> : passage en revue des points d'attention et d'action mis en évidence lors de l'entretien d'information</p>	<p>La séance d'éducation à l'observance thérapeutique peut se faire de manière individuelle ou en groupe. Pendant ces séances, lors de leur préparation ou du suivi, le pharmacien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise un examen préliminaire de l'ensemble de la médication et de son observance ;</li> <li>- Fournit au patient l'information détaillée et compréhensible sur les médicaments, leur bon usage, le moment optimal de leur prise, la gestion de leurs effets indésirables, les associations à éviter (p. ex. AINS et metformine), la conduite à tenir en cas de problème (p. ex. hypoglycémie) et les signaux d'alarme exigeant une consultation médicale ;</li> </ul>	<p>Le BUM Revue de médication est composé de deux entretiens et se divise en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initiation du service et invitation du patient ;</li> <li>2. Préparation de l'entretien ;</li> <li>3. Anamnèse et entretien avec le patient ;</li> <li>4. Analyse pharmacothérapeutique ;</li> <li>5. Partage du plan d'action avec le médecin traitant ;</li> <li>6. Discussion du plan d'action avec le patient ;</li> <li>7. Suivi et adaptation du schéma de médication.</li> </ol>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournit documents rappelant les messages centraux ;</li> <li>- Promeut l'observance thérapeutique et propose des outils de soutien ;</li> <li>- Suit l'observance thérapeutique de la médication ;</li> </ul>	
<b>Implication du médecin</b>	Le médecin peut initier le BUM. En cas d'accord du patient ou si le BUM a été prescrit par le médecin, le pharmacien donne un feedback au médecin.	Le médecin peut initier le BUM. En cas d'accord du patient ou si le BUM a été prescrit par le médecin, le pharmacien donne un feedback au médecin. Le médecin reçoit le feedback et décode des problèmes à traiter.	Le médecin initie ce BUM sur base d'une prescription. Le pharmacien doit donner un feedback au médecin.	Le médecin peut initier le BUM. Le pharmacien doit soumettre le résultat de la revue au médecin (envoi du E-Form).
<b>Honoraires</b>	Rémunéré pour le pharmacien d'officine.	Rémunéré pour le pharmacien d'officine.	Rémunéré pour le pharmacien et le médecin généraliste.	Rémunéré pour le pharmacien de référence.
<b>Remboursement</b>	Entièrement remboursé pour le patient.	Entièrement remboursé pour le patient.	Remboursé pour le patient pour un maximum de 3 séances au cours d'une année civile.	Entièrement remboursé pour le patient (tous les 2 ans maximum).